



Déclaration de la délégation FTM CGT pour la négociation des minima Ingénieurs et Cadres de la métallurgie

Siège de l'UIMM, mercredi 21 décembre 2011

La crise financière fait encore et toujours rage, les Etats sont, dit-on, surendettés, et les agences de notation veillent au grain pour, soi-disant, nous indiquer la bonne marche à suivre.... Celle qui nous mène dans le fossé à coup sûr. Tout le monde ici en conviendra, même si les représentants de l'UIMM ne pourront pas le faire ouvertement. Nous sommes sûrs en effet que même les représentants de l'UIMM s'accordent sur le fond avec cette analyse, car le spectacle de l'industrie en France, et particulièrement pour ce qui est de la métallurgie, ressemble de plus en plus à la morne plaine de Waterloo.

Il n'y a plus de nuance possible aujourd'hui dans l'analyse économique du monde qui nous entoure. Deux visions économiques s'affrontent, opposées, incompatibles entre elles.

Soit on considère, comme le prescrivent les instances financières internationales, qu'il faut réduire nos niveaux de vie, nos protections sociales, nos retraites, nos systèmes d'éducation. Soit on se rend compte que nous vivons une crise de la demande et de la répartition des richesses, et nous devons alors pousser des politiques de relance fondées sur la redistribution des richesses et sur le soutien à la demande.

La première vision est celle qu'on nous assène depuis des mois et des années. Celle qui mène à la tragédie que vit la Grèce, et bientôt d'autres pays européens. Une ponction dans ses dépenses aura-t-elle réduit ses déficits publics ? Au contraire, en cassant la demande, la croissance a chuté, réduisant ainsi les recettes fiscales du pays, aggravant de la sorte encore plus sa situation économique.

C'est concrètement et objectivement que nous disons que ce modèle de réduction des coûts est délétère et qu'il faut en sortir.

C'est ce que l'ensemble des organisations syndicales ont déclaré ensemble dès le début de la crise des « subprimes ». Lors de la négociation des minima 2010,

la CGC, la CFTC et la CGT ont exigé que les minima soient revalorisés de manière conséquente pour concourir à pousser vers le haut les salaires réels pour forcer un meilleur partage de richesse.

L'UIMM s'y est refusée. Elle a préféré rompre les négociations plutôt que de viser une sortie par le haut. Le résultat est maintenant devant nous. Nous sommes à nouveau devant une récession. Notre système de protection sociale manque de rentrées de cotisations. Les finances publiques en souffrent d'autant plus que la faiblesse des revenus des salariés s'accompagne des scandaleuses subventions aux heures supplémentaires, pour plusieurs milliards d'euros par an, aidant à l'accroissement du chômage.

Nous espérons que le front syndical de 2009/2010 s'exprimera à nouveau aujourd'hui, qu'il s'élargira et qu'il se tournera vers les I&C dans les prochains jours pour en appeler à leur intervention.

Le syndicat CGT de la SAMES près de Grenoble a arraché pour les I&C un accord d'entreprise prévoyant des minima salariaux 11% au dessus des minima conventionnels. Résultat, 20% des ingénieurs de l'entreprise ont vu leur salaire augmenter. Combien d'ingénieurs et cadres seraient augmentés en 2012 si nos 5 organisations syndicales agissaient ensemble pour obtenir de l'UIMM une revalorisation de 11% ?

Ainsi, ne serait-ce pas un début de sortie de la crise actuelle ?

L'UIMM va-t-elle nous refaire son habituelle et triste danse de la « compétitivité » ? De la « concurrence internationale qui nous empêcherait d'augmenter correctement les salaires des ingénieurs et cadres » ? Ce serait tout simplement autiste et irresponsable, ignorant le monde qui nous entoure et ce qu'il nous enseigne en matière de répartition des richesses. Car l'austérité aggrave la situation économique.

Les salariés européens sont d'ailleurs eux aussi en mouvement depuis de nombreux mois. Depuis la grande

mobilisation à Bruxelles le 30 septembre 2010, les grèves et manifestations se sont multipliées, en Grèce d'abord, et pour cause, sans oublier plusieurs jours de grève générale en Espagne, et une journée de mouvement au Portugal le 24 novembre dernier, qui a vu défiler 200 000 portugais, équivalant à plus d'un million de français. Les salariés européens d'Arcelor-Mittal étaient quant à eux en grève le 7 décembre dernier, pour protester contre la politique industrielle actuelle du groupe visant à réduire l'activité et l'emploi en Europe. Ces mouvements de protestation se multiplient, et ils sont tous encouragés, voire organisés par la CES ou la FEM, dont nos 5 organisations syndicales sont membres. Le Congrès d'IG Metall, la puissante centrale syndicale allemande de la métallurgie, qui a eu lieu voilà 2 mois, a quant à lui marqué un virage vers une plus grande exigence sociale et industrielle pour l'avenir. Chacun de nous doit en être informé.

Plutôt que de chercher des comparaisons avantageuses dans d'autres pays pour justifier, à tort, la réduction des coûts salariaux, l'UIMM serait bien inspirée de promouvoir une vision industrielle ambitieuse et de la défendre au sein du MEDEF ainsi que face au gouvernement de la France et à la Commission Européenne. Ce sont des investissements dans les PME, dans la R&D, une valorisation de l'innovation et de la qualification des salariés qualifiés, et un travail bien coordonné entre donneurs d'ordres et sous-traitants qui mènent à des réussites Outre-Rhin. Les réductions de coûts pourtant prônés par l'UIMM, pour leur part, mènent à la pressurisation des salaires des personnels et des sous-traitants, impliquant mécaniquement une dégradation de la croissance.

La pressurisation des sous-traitants mène aussi à l'étiollement du tissu industriel français. Les PME, c'est notre point faible, nous avons besoin d'une vraie politique volontariste pour renverser la tendance. Et la pressurisation des personnels mène à la souffrance au travail, la démotivation, la fuite, avec pour résultat le travail mal fait. Et les ingénieurs et cadres, dont il est question aujourd'hui, souffrent encore plus que les autres catégories de ne pouvoir faire leur travail correctement par manque de moyens, manque d'effectifs, manque de temps, manque de motivation. Les I&C aiment leur travail et veulent s'en servir pour s'émanciper. Ils souhaitent se donner du mal pour construire quelque chose qui fonctionne, que ce soit des biens de consommation, de service ou bien une équipe de travail. Mais ils attendent aussi une reconnaissance de leur investissement, une reconnaissance salariale et une reconnaissance en matière de carrière.

Louis GALLOIS, PDG d'EADS, lors des Etats Généraux de l'industrie, s'inquiétait d'ailleurs de la désaffection des

jeunes pour les carrières dans l'industrie. Nous partageons son inquiétude, mais comment s'en étonner lorsqu'on voit ce qu'on nous sert ? Comment avoir envie de venir travailler dans des entreprises dont les salariés souhaitent à plus de 30 % la quitter (selon une étude du cabinet MERCER) ?

Les entreprises devraient tout mettre en œuvre pour attirer et favoriser les IC, car ils représentent leur avenir (innovation pour les produits de demain, organisation du travail, etc.).

Mais les IC, du fait de leur sens des responsabilités, sont en réalité devenus les dindons de la farce. Cela ne durera pas éternellement et nous pouvons déjà observer les craquements dans le corps social qu'ils composent. Le ras-le-bol grandit, au détriment de toute la chaîne de valeur. 7 semaines de mouvement menées par quelques 1000 ingénieurs ont été suivies chez Thalès à Colombes début 2011.

Ils viennent à nouveau de pétitionner massivement pour les NAO 2012 (environ 1/3 des inscrits). N'est-ce pas le début d'un mouvement plus large de contestation de ce système par les I&C ?

Le SMIC a été augmenté de 2,4 % sur un an. Le plafond de la sécurité sociale passera de 35.352 à 36.372 € annuel soit +2,9 %.

Quand on regarde les grilles conventionnelles des IC de la métallurgie, pouvons-nous en être fiers ?

Aucun minimum de la grille 35 heures n'est au dessus du plafond de la sécurité sociale de 2011.

Aucun minimum de la grille forfait-jours pour les ingénieurs Pos I n'est au-dessus non plus.

Cette faiblesse des minima autorise une baisse considérable des salaires réels. Ainsi le syndicat de Thales Elancourt a constaté qu'entre 2001 et 2010, le salaire moyen d'un ingénieur IIIB avait perdu l'équivalent d'un SMIC. Pour quel salarié une telle perte de salaire et de reconnaissance est-elle acceptable ? Combien coûte à l'AGIRC, aux finances publiques, ce type de baisse des salaires réels des IC ?

Enfin, comment ne pas prendre en compte la décision du comité européen des droits sociaux qui considère que les salaires des IC au forfait-jours ne tiennent pas suffisamment compte du temps de travail réel et de la flexibilité que ce type d'horaires implique ? Preuve qu'en l'état, le niveau des minima conventionnels ne garantit pas le respect de la charte européenne des droits sociaux.

Alors que Christian Estrosi disait au mois d'Octobre aux salariés de Schneider Electric, qu'ils pouvaient être fiers d'avoir choisi le métier de l'industrie, il n'est pas concevable que les I&C soient une fois de plus

contraints de subir un tassement de leurs minima et de leurs salaires réels.

Nous savons tous que les entreprises de la métallurgie s'inspirent des résultats de la négociation des mini I&C pour leurs enveloppes d'augmentation. Mais en 2010, les entreprises ont dû quand même augmenter la grande masse des salaires des IC du fait des mouvements de mécontentement dans les entreprises, alors que l'UIMM avait décidé de bloquer les minima. Et l'an passé, les entreprises ont été confrontées à de nombreuses luttes pour aller au-delà de l'augmentation des minima 2011. A trop vouloir peser sur ces minima, l'UIMM risque de discréditer dangereusement la politique conventionnelle dans la branche.

L'année 2012 devra donc être exemplaire.

Face à l'effort de revalorisation des minima à réaliser, la CGT propose depuis plusieurs années à la fois des mesures immédiates significatives et la négociation d'un dispositif pluriannuel de revalorisation de la grille ingénieurs et cadres. Il faut, entre autres, que plus aucun minimum IC ne soit en dessous du plafond de la sécurité sociale, le tout accompagné du maintien de la proportionnalité de la grille.

En termes de mesures immédiates, nous proposons de nous fixer comme objectif une revalorisation 2012 des minima afin que tout salarié au forfait-jours soit garanti d'être au plafond de la sécurité sociale 2012 à partir du coefficient Pos I 92.

Cela représente une augmentation de 17% de tous les minima. Mais est-ce trop demander de commencer à rapprocher les minima du plafond de la sécurité sociale ?

Quant aux mesures pluriannuelles que nous revendiquons, elles se résument en 3 objectifs :

- 1. Porter le minimum IC Pos II coefficient 100 base 35H à 3400 € mensuels soit 40 800€ annuels.**
- 2. Confirmer la hiérarchie de la grille qui, d'ailleurs, n'est plus totalement respectée. En effet, les minima des coefficients 60 et 68 sont identiques dans toutes les grilles. Les minima des positions IIIB (coefficient 180), IIIC (coefficient 240) dans les grilles forfaits-jours et 1767-1927H sont identiques à ceux du forfait annuel 1607/1767H.**
- 3. Faire en sorte que plus aucun minimum IC ne soit en dessous du plafond de la sécurité sociale.**

Nos propositions s'inscrivent dans une revendication plus vaste d'une renégociation des classifications de la branche, fondée sur une grille unique de l'ouvrier à l'ingénieur, une hiérarchie des salaires de 1 à 5 et avec le SMIC comme point de départ, que nous revendiquons à 1700 €.

Articuler ainsi une revalorisation significative des minima 2012 et mettre au point un processus pluriannuel donneraient un signal positif et juste aux Ingénieurs et Cadres. Il faut leur montrer que l'industrie a besoin d'eux, de leurs efforts, de leur génie, de leur implication.

Nous sommes arrivés à un point de rupture. L'UIMM va-t-elle continuer à aller dans le mur en klaxonnant ? Ou bien va-t-elle enfin prendre la mesure de sa responsabilité propre dans le dépassement de la crise financière et morale que nous subissons tous aujourd'hui ?

Nous, organisations syndicales, allons-nous faire front commun pour que la revalorisation des minima pousse à la hausse les salaires réels ?

Nous n'allons pas tarder à le savoir.